

## ÉTABLISSEMENTS ENGAGÉS

### POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### *Document descriptif des mentions*

En référence à la circulaire du 4 février 2015, et en lien avec les 17 ODD ([objectifs de développement durable](#)) adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un sommet historique des Nations Unies, *l'engagement des établissements en faveur de l'Éducation au Développement Durable sera valorisé par les mentions académiques suivantes en quatre mentions :*

#### « Ecole/Collège/Lycée engagé pour le développement durable »

##### ▪ MENTION « SENSIBILISATION »

Cette mention vise à reconnaître la démarche de tout membre de la communauté éducative engagé à peu près seul dans l'établissement pour quelques actions encore ponctuelles. Elle a pour vocation d'encourager les équipes à s'engager dans une démarche effective de développement durable. Elle est attribuée pour un an.

##### ▪ MENTION « E3D-Niveau ENGAGEMENT »

Cette mention vise à reconnaître une démarche de projet structuré autour d'éléments pérennes, qui combine Education au Développement Durable et quelques actions de développement durable (recyclage, solidarité, mobilité, santé, énergie...). Elle engage plusieurs acteurs et au moins un partenaire.

Elle est attribuée pour trois ans.

##### ▪ MENTION « E3D – Niveau APPROFONDISSEMENT »

Cette mention vise à reconnaître les établissements dont la démarche développement durable est partagée par l'ensemble des acteurs autour d'une culture commune avec les partenaires et inscrite dans la durée. A ce niveau, l'établissement approfondit ses démarches éducatives, développe la formation à l'interne et la communication pour valoriser les projets.

Elle est attribuée pour trois ans.

##### ▪ MENTION « E3D-Niveau DEPLOIEMENT –Ambassadeur Académique EDD »

Cette mention vise à reconnaître les établissements E3D dont la démarche a permis une modification réelle du fonctionnement de l'établissement contribuant à un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » et qui rayonnent sur l'extérieur.

*Pour le choix du palier se reporter aux critères fournis sur la fiche descriptive suivante.*

# EDD

<b>Descriptif des niveaux des mentions</b> <b>Action(s) en lien avec le projet d'établissement</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Mention niveau <u>sensibilisation</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action(s) menée(s) prenant en compte une dimension du développement durable               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Environnement</li> <li>▪ Social et culturel</li> <li>▪ Economique</li> </ul> </li> <li>2. Action(s) inscrite(s) dans une classe/un groupe</li> <li>3. Ouverture et partenaire(s)</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>Mention niveau <u>engagement</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action(s) menée(s) prenant en compte deux dimensions du développement durable               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Environnement</li> <li>▪ Social et culturel</li> <li>▪ Economique</li> </ul> </li> <li>2. Actions inscrites dans une démarche transversale (au moins deux disciplines, au moins deux classes/groupes, équipe de pilotage, planification indicative, évaluation)</li> <li>3. Ouverture et partenaires</li> </ol>
<p style="text-align: center;"><b>Mention niveau <u>approfondissement</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action(s) menée(s) prenant en compte les 3 dimensions du développement durable               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Environnement</li> <li>▪ Social et culturel</li> <li>▪ Economique</li> </ul> </li> <li>2. Actions inscrites dans une démarche transversale (au moins trois disciplines, ancrage dans au moins une « éducation à » ou parcours, participation de plusieurs catégories de personnel, planification, évaluation)</li> <li>3. Ouverture et partenaires</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>Mention niveau <u>déploiement-Ambassadeur académique EDD</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Actions menées : actions remarquables (au moins deux critères ci-dessous sont attendus)               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par son aptitude à être transférable</li> <li>▪ Par son aptitude à proposer une formation à l'externe</li> <li>▪ Par son aptitude à créer un réseau autour de l'établissement</li> <li>▪ Par son originalité</li> </ul> </li> <li>2. Actions inscrites dans une éthique du développement durable propre à la structure</li> <li>3. Ouverture et partenaires</li> <li>4. Aspects spécifiques à l'établissement               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Énonciation explicite de la stratégie de pérennisation</li> <li>• Modification globale du fonctionnement de l'établissement</li> </ul> </li> </ol>

La directrice, le directeur ou le chef d'établissement sollicite auprès des correspondants académiques pour l'Éducation au Développement Durable l'attribution d'une mention en complétant le dossier de candidature et en le retournant à l'adresse indiquée pour le vendredi 28 avril 2017 au plus tard.

**Ce courriel est envoyé obligatoirement à l'adresse [edd@ac-orleans-tours.fr](mailto:edd@ac-orleans-tours.fr) depuis l'adresse du secrétariat de l'établissement ou de la circonscription.**

Chaque école/établissement peut utiliser à son gré la mention attribuée en respectant les termes : « Ecole/Collège/Lycée engagé pour le Développement Durable – mention ... ».

Il peut intégrer cette mention dans ses courriers. Les mentions E3D (approfondissement et ambassadeur) seront identifiées par des visuels académiques.